

Quelques entreprises responsables de la colonisation française aux Antilles et en Kanaky à trouver en métropole

Publié le 05/11/24 sur dingueries.noblogs.org

Initialement publié sur trognon.info, le 03/11/2024. [agrémenté d'un complément à la fin]

Republication, légèrement remise dans le contexte des révoltes contre la vie chère aux Antilles, d'une cartographie contre l'oppression coloniale française en Kanaky. Celle-ci évoquait notamment les entreprises de la FEDOM (Fédération des Entreprises d'Outre-Mer), qui concerne l'ensemble des territoires d'«Outre-Mer».



Publication originale : <https://trognon.info/Cartographie-de-quelques-piliers-de-l-oppression-capitaliste-et-coloniale-en-221>

Image principale tirée d'un article sur des tags à Montreuil en soutien aux révoltes en Kanaky et en Martinique : <https://lille.indymedia.org/spip.php?article36768&lang=fr>

La Fédération des Entreprises d'Outre-Mer est comme un «lobby», ou l'équivalent du MEDEF (syndicat patronal) mais avec peut être plus d'influence sur l'économie des territoires d'«Outre-Mer» que le MEDEF en métropole. Les directives économiques qu'elle organise sont en partie responsables des causes que la situation insurrectionnelle actuelle aux Antilles, comme en Kanaky précemment, parvient à résoudre. Ces directives s'étendent à l'ensemble des territoires d'«Outre-Mer» et ont sans aucun doute des conséquences significatives en métropole. Créée en 1986 à l'initiative de plusieurs chefs d'entreprise de départements d'«Outre-Mer», elle est composée aujourd'hui de milliers d'entreprises et multinationales qui en sont adhérentes. Son premier président, Lucien Vochel, a été préfet de Paris et pionnier de la politique de «résorption» des «îlots sensibles» (en gros les immeubles de cités accueillant les personnes qui vivaient dans des bidonvilles dans l'après-guerre) en région parisienne, avant de devenir à sa retraite conseiller des présidences d'Euromarché et de la Compagnie générale des eaux en 1984, de Carrefour en 1990, de la Compagnie générale du bâtiment en 1993, de Vivendi en 1995, du groupe Bolloré en 1997 et de Vinci en 1999. C'est à cette même période qu'il est président de la FEDOM, de 1986 jusqu'en 2001, après quoi il devient président d'honneur alors que George Jollès, ancien vice

président du CNPF (Conseil National du Patronat Français) puis du MEDEF (Mouvement des Entreprises de France)[1], prend sa suite. En 2005, le président de la FEDOM George Jollès passe la main à Guy Dupont, ancien directeur général du groupe Bourbon (compagnie maritime française créée en 1948 pour le commerce de canne à sucre pour ensuite se spécialiser dans les champs pétroliers, gaziers et éoliens). En 2011, c'est le tour de Jean-Pierre Philibert, auparavant directeur des relations avec les pouvoirs publics pour le MEDEF. Et en 2021, il s'agit d'Hervé Mariton, qui a été ingénieur du Corps des Mines de l'école Polytechnique (corps d'excellence pour tout ce qui concerne l'extractivisme et indispensable aux politiques énergétiques et dont les diplômé.e.s finissent dans toutes les industries et organisations importantes en France) et ministre des Outre-Mer pendant 4 mois en 2008. Aujourd'hui, la FEDOM est composée de deux pôles, un dédié à l'immobilier et au logement social pour les travaux de BTP et un à l'industrie.

Le pouvoir d'influence de la FEDOM va aboutir à la Loi Girardin en 2003, légalisant la défiscalisation pour les grandes fortunes qui investissent dans les DOM-TOM (Départements d'Outre-Mer) puis les DROM-COM (Départements et Régions d'Outre-Mer et Collectivités d'Outre-Mer). Cette loi a permis des investissements massifs pour le développement économique de la Kanaky et des Antilles, dédiés à l'urbanisation qui ont permis le tourisme et l'installation à long terme de populations plus solvables, d'expatrié.e.s (ceux et celles qui composent pour certain.e.s les milices armées actuellement). S'il est évident que la FEDOM, en tant qu'interlocuteur privilégié du gouvernement comme des député.e.s, a agi en faveur de la création de cette loi, elle a également intervenue au Sénat en 2022 pour promouvoir un amendement, qui est passé en 49-3, pour la prolongation de la Loi Girardin jusqu'en 2029 [2]. Ce processus de remplacement d'une population pauvre par une autre plus aisée suite à des transformations économiques (augmentation de loyers, démolition-reconstruction, rénovation...) est courant dans le développement capitaliste. Cette guerre insidieuse par l'urbanisation est permise par la loi Girardin qui crée juridiquement une situation économique propice à ces dépossessions. Mais les insurgé.e.s nous montrent que ce processus n'est pas irrémédiable.

Parmi ses milliers d'adhérent.e.s, on peut se faire une idée de ce qui constitue les filières stratégiques du développement économique en Kanaky, et peut être avoir quelques billes (parmi d'autres) au sujet d'où concentrer ses énergies pour détruire le système qui va avec. Il y a des organisations autour du logement (Fédération Française du Bâtiment, Fédération Promoteurs Immobiliers, Fonds Social de l'Habitat,...), de l'énergie (Electricité De France, SUEZ, Total Énergies...), des banques (Société Générale, BRED), du transport maritime et aéroportuaire (CMA-CGM, MARFRET, Colas, Air France et toutes les entreprises dans le genre dans les DROM COM...). On y retrouve également des compagnies liées au tourisme (l'entreprise de location de voitures SIXT, Fédération Française de Parachutisme et des groupes de management spécialisés dans les DROM-COM, le groupe de services dans la sécurité, la formation et l'intérim DOM et le groupe de logistique SAFO). Il semble que seul VINCI Construction apparait en ce qui concerne le BTP et Orange en ce qui concerne le numérique et les télécommunications, ce qui me laisse penser que ces deux entreprises bénéficient d'un monopole dans ces territoires. Vous trouverez sans doute dans vos propres territoires des noms et des adresses qui sont associés à ces entreprises. On y retrouve également des organisations plus spécifiques, comme un syndicat patronal (CINOV), des entreprises de défiscalisation (I2F, Financière Magenta, Industrial Invest, Inter Invest, Infi,...) et une entreprise de crowdfunding (Mazars). La majeure partie de ces dernières sont basées à Paris.

FEDOM :

- siège social : 11 rue de Cronstadt à Paris (75015)

Financière Magenta : son président Thierry Rivier (également investi dans le BTP et à l'Institut national polytechnique de Grenoble), selon son LinkedIn, semble habiter sur Paris et sa périphérie.

INGEPAR :

- siège social : 88 avenue de France à Paris (75013)

I2f :

- siège social : 154, boulevard Haussmann 75008 Paris, France, FR

Industrial Invest :

- siège social : 21 rue du Hanipet à Saint-Barthélémy D'Anjou (49124)

Inter Invest :

- siège social : 2 rue Fortuny à Paris dans le 17e arrondissement (75017)

Infi :

- siège social : 7 rue du bois de boulogne à Paris (75116)

Groupe DOM :

- siège social : Immeuble le Diamant Rond-point Auguste Colonna 42160 Andrézieux-Bouthéon

SAFO :

- Antenne Paris : Antenne Paris71 rue de Provence 75009 PARIS Tél. +33(0)1 44 63 41 84

Note : le groupe possède aussi Sogedial Exploitation au 419 RUE DES CHANTIERS 76600 LE HAVRE

Mazars :

- siège social : 61 rue Henri Regnault à Courbevoie (92400)

*Note complémentaire : au milieu de toutes ces institutions et entreprises de la domination coloniale dans les Antilles et en Kanaky, on peut aussi ajouter le **Groupe Bernard Hayot**. Fondé par un descendant d'une riche famille békée, dont la fortune s'est construite sur l'esclavagisme en Martinique, le groupe est désormais l'un des principaux distributeurs non seulement en Martinique et de façon plus étendue dans les Antilles, mais aussi dans la plupart des colonies françaises dont la Kanaky et au-delà jusqu'en Afrique, profitant de nombreux monopoles de produits et d'industries. Largement mis en cause comme grand responsable de la vie chère aux Antilles, le groupe fonctionne notamment sur l'exploitation de franchises françaises dans ces territoires tels que Carrefour, Decathlon, Danone, Mr.Bricolage, Renault, Yves Rocher, etc (dont les adresses en métropole sont évidemment bien nombreuses !). Le groupe compte aussi quelques filiales et entreprises présentes en métropole, notamment situées en région parisiennes ou dans des ports pour les filiales impliquées dans le transport maritime, par exemple :*

Siège du Groupe Bernard Hayot en métropole :

- 92 Avenue Kléber, 75016 Paris.

Afretair

- Zone de Paris Nord 2, 186 allée des Erables, 93420 Villepinte
- 18 rue des Oliviers 94320 Thiais

Agence Maritime Martin :

- TMDC, Zone portuaire, 44550 Montoir de Bretagne

Bamappro :

- 62 rue Marceau 76600 Le Havre

Gexpa :

- 411 rue des Chantiers 76600 Le Havre

Infobam :

- 186 Allée des Érables Villepinte (93420)

Logibam :

- Port 4939, bâtiment C, Parc logistique du Pont de Normandie Bâtiment C, 76430 Oudalle

Logistique et Transit Martin :

- Port 4939, bâtiment C, Parc logistique du Pont de Normandie Bâtiment C, 76430 Oudalle
- ZI DISTRIPORT, Porte de l'Europe, Bat A3, 13230 Port St Louis du Rhône

Logmat :

- TMDC, Zone portuaire, 44550 Montoir de Bretagne

- ZI DISTRIPOORT, Porte de l'Europe, Bat A3, 13230 Port St Louis du Rhône

Spiridom / Spirimmo :

- 36 RUE RASPAIL 94460 Valenton

*A noter que nombre d'entreprises semblent être domiciliées ou basées dans les mêmes locaux, regroupées dans les sièges des plus grosses filiales notamment. Nul doute que l'on pourrait trouver d'autres adresses bien intéressantes en fouillant, par exemple dans les sociétés des autres grandes familles békées. On ne s'y tromperait de toute façon pas en cherchant du côté de la grande distribution et de l'agro-alimentaire, filiale détenue à 90% par des békés. Le **groupe Monplaisir** dispose par exemple de nombreuses filiales et d'un PDG ancien président de l'UMP en Martinique et élu de droite.*

*Le **groupe Antilles Glaces** et autres entreprises de la famille Huygues-Despointes est bien connu pour son ancien PDG ayant vanté les bienfaits de l'esclavage, ce qui n'est pas si étonnant quand on descend d'une famille esclavagiste. Le groupe a notamment fait l'acquisition de quelques entreprises en métropole.*

Les Glaces de Lyon

- adresse principale : 8 impasse du Renivet 38150 SALAISE-SUR-SANNE
- une autre adresse, probablement un atelier, existerait à Rouen

Le Groupe Saint Aubain

- siège sociale : Z.A. du Champ Bossu 71600 Paray-le-Monial

*Le **groupe CreO**, possédé par la famille Fabre, dispose d'entreprises de logistique et d'intérim en métropole, et détient aussi les franchises aux Antilles, Guyane et La Réunion de Leader Price et Naturalia. Le groupe serait aussi en train d'ouvrir une nouvelle agence d'intérim à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle.*

Fabre Development Finance / Nausicaa

- 114 RUE DU CHERCHE-MIDI 75006 PARIS
- Calypso à Rouen, Randstad Search à Paris...

[repris de la [cartographie originale sur la Kanaky](#), et complété d'adresses supplémentaires autour d'Eramet]

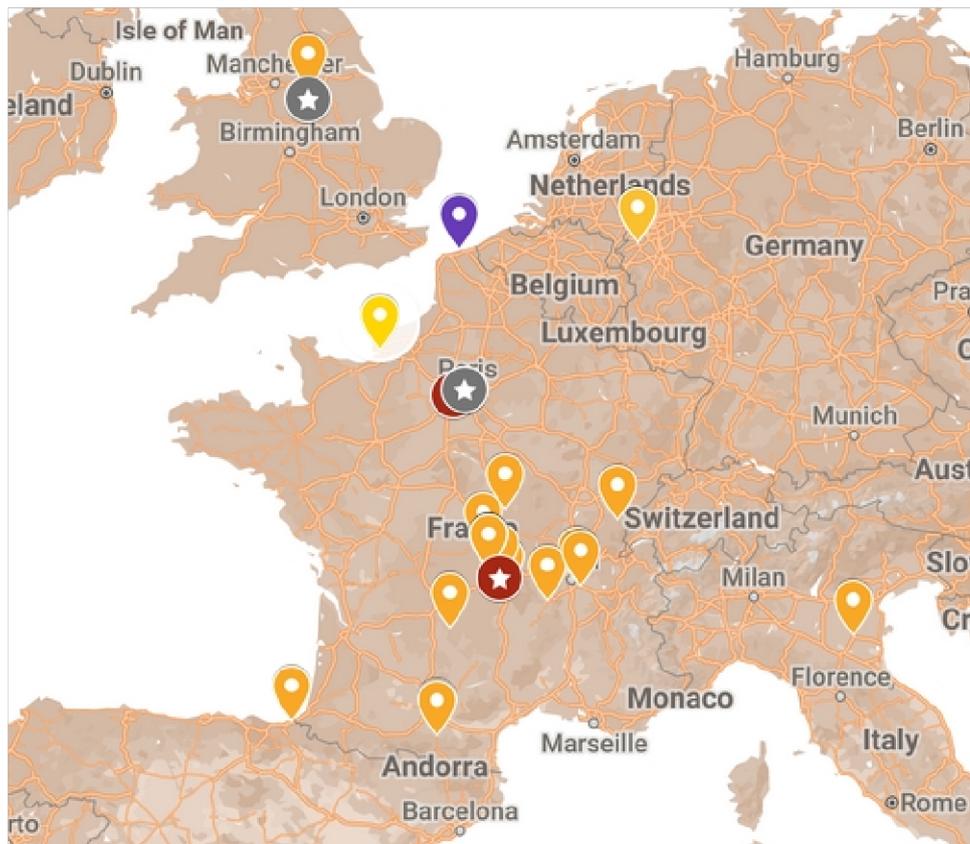
La Kanaky abrite un quart des réserves mondiales de nickel exploitées dans des mines à ciel ouvert pour alimenter trois usines de transformation pyrométallurgiques qui produisent notamment pour des batteries destinées essentiellement à Tesla depuis 2021. Ces usines produisent 90% des exportations de l'archipel et 25% des emplois et étaient déjà presque en faillite ou en stand-by avant le soulèvement, notamment à cause de la concurrence de l'exploitation de nickel en Indonésie. L'une d'elle, **à l'arrêt depuis février 2024 suite au retrait de son actionnaire de référence le géant suisse Glencore, est dirigée par des indépendantistes kanaks et se concentre sur le maintien de l'intégrité des fours qui peut s'endommager s'il reste sans activité.** La seconde fondée en 1880 et entretenue par **la Société Le Nickel** ; en cessation de paiement avant l'insurrection et maintenue artificiellement en vie grâce **un prêt de l'État de 60 millions d'euros en février dernier; propriété à 56% du groupe français Eramet.** Eramet souhaite se débarrasser de ces activités depuis qu'elle exploite la plus grosse mine de nickel au monde de Weda Bay, sur l'île d'Halmahera (Indonésie) au beau milieu de forêts primaires, et qu'elle vient d'obtenir de gigantesques concessions d'extraction de lithium au Chili et en Argentine. La troisième usine appartient au consortium **Prony Resources (qui extrait pour les batteries de Tesla)**, également en cessation de paiement, qui survit grâce à **un prêt de l'État français de 140 millions d'euros accordé en mars.** Ces sites miniers sont bloqués par ces conjonctures économiques et les émeutes en cours. **Ces enjeux sont notamment un enjeu de pacification pour les bourgeoisies indépendantistes qui en bénéficient et négocient avec l'État français leur co-gestion.**

L'État français tente de maintenir à flot ces exploitations en négociant avec le gouvernement calédonien (composé des partis loyalistes comme indépendantistes, et dirigés par ces derniers) un «Pacte nickel» à 200 millions d'euros avec des contreparties. Récemment, lors d'une visite du ministre de l'économie Bruno Le Maire, ces trois usines auraient besoin d'un **financement d'un milliard et demi de financements auquel**

L'État français pourrait participer si leur rentabilité s'éprouve. Il faudrait qu'elles **accentuent leur extractivisme** (par l'exploitation de «ressources minières inutilisées»); que les permis d'exploitation reviennent à **la Société Le Nickel (détenue par Eramet)**; que ces usines soient davantage alimentées par des énergies «décarbonnées» et qu'elles **s'orientent davantage vers l'Union Européenne** comme client plutôt que vers la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Cela reviendrait sur les accords de Nouméa de 1998 qui prévoyait de céder la rente minière (des mines et une usine) à la bourgeoisie indépendantiste kanak. Pour le ministre de l'économie Bruno Le Maire, en visite en «Nouvelle-Calédonie» fin novembre 2023, l'enjeu de l'industrie du nickel *«c'est l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, de son système social, de son développement économique, de sa place dans la région indopacifique (...) un enjeu absolument stratégique».*

cartographie d'Eramet : https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1Gw8WQqOpGEhgm6LtOrqAOx7cyPhaWxj_&ll=46.98176791424497%2C2.5201575820396593&z=5

[mid=1Gw8WQqOpGEhgm6LtOrqAOx7cyPhaWxj_&ll=46.98176791424497%2C2.5201575820396593&z=5](https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1Gw8WQqOpGEhgm6LtOrqAOx7cyPhaWxj_&ll=46.98176791424497%2C2.5201575820396593&z=5)



Eramet

- siège social : 10 Boulevard de Grenelle, 75015 Paris
- Eramet Ideas (usine R&D) : 1 rue Albert Einstein 78190 Trappes

Brown Europe

- Zone artisanale 46130 Laval-de-Cère
- 6 rue Jean Allary 19100 Brive-la-Gaillarde

Comilog Dunkerque (*producteur de manganèse, notamment installé au Gabon contre l'avis et l'intérêt de la population locale*)

- usine : RTE DUVIGNEAU ZIP DES HUTTES BP 64 59820 GRAVELINES

Ecotitanium / UKAD

- usine : RD 62 – La Croix de Biolet 63780 Saint-Georges-de-Mons

Forges de Monplaisir

- Z.I. Mi-Plaine, 37, rue du Progrès, 69800 Saint-Priest

Des filiales potentiellement revendues par Eramet depuis, les informations n'étant pas toujours particulièrement claires, notamment lorsque plusieurs niveaux de filiales, les actionnaires et les différents groupes sont impliqués...

Aubert & Duval (la famille Duval restant a priori un actionnaire majoritaire d'Eramet, à travers les compagnies Sorame et CEIR)

- 3 Rue du Colonel Riez 42700 Firminy
- Zone Industrielle, Rue des Balmes, 38540 Heyrieux
- Avenue Jean Jaurès – BP 02, 58160 Imphy
- BP 45, 63500 Issoire Cedex
- Route de l'Industrie, 63780 Les Ancizes-Comps
- 75 boulevard de la Libération 09100 Pamiers
- Interforge : ZA de la Maze, 63500 Issoire

Erasteel (dont la filiale Erasteel Recyclage, ex-Valdi)

- siège : 100 avenue de Suffren Bt A 5ème étage 75015 Paris
- usine d'Erasteel Recyclage : 1 place Martenot 03600 Commentry
- usine : 23 rue Georges Clémenceau 39300 Champagnole
- Erasteel Service : 2, impasse Georges Charpak, Domaine d'activités SAÔNEOR, 71530 Fragnes

Parmi les actionnaires majoritaires d'Eramet, on compte :

SORAME

- 8 RUE MONTESQUIEU 75001 PARIS

CEIR

- 60 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

FSI-Equation (filiale de Bpifrance)

- 139 RUE DE BERCY 75012 PARIS
- Bpifrance : 27 AVENUE DU GENERAL LECLERC 94700 MAISONS-ALFORT

Caisse des dépôts et consignations (l'Etat français, aussi actionnaire de SLN)

- siège : 56, Rue de Lille 75007 PARIS
- direction des politiques sociales : 2, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris
- autres antennes : 24, rue Louis-Gain 49100 Angers
- 6 place des Citernes 33000 Bordeaux

Une adresse de **Prony Resources** trouvée sur internet, qui semble spécifique à ses activités en Kanaky :

- Prony Resources New Caledonia : 29 Rue de Courcelles, 75008 Paris, France

Les **infrastructures aéroportuaires** sont décisives dans les confrontations des révolté.e.s kanaks aux armées et polices françaises, notamment par le blocage de la grande route menant à l'aéroport de Tontouta. Dans tout le territoire, des milliers de vols commerciaux et touristiques ont été impactés. Quand il n'était plus possible de bloquer les voies par les barricades, les insurgé.e.s déclenchent des feux de pneus sur les voies d'atterrissage, détériorant celles-ci et sabotant la remise en ordre de ces transports.

J'ai essayé de répertorier les agences et aéroports qui organisent des vols en Nouvelle-Calédonie depuis la France. Ce sont surtout Air France et Air Calin qui les organisent, par le biais, depuis la France métropolitaine, de l'aéroport Charles de Gaulle à Tremblay-en-France (93290), l'aéroport Nice Côte d'Azur (06200), l'aéroport de Bordeaux à Mérignac (33700), l'aéroport de Brest à Guipavas (29490), l'aéroport de Lyon-Bron (69500), l'aéroport de Marseille Provence à Marignane (13700), l'aéroport de Nantes Atlantique à Bouguenais (44346) et l'aéroport de Toulouse-Blagnac à Blagnac (31700).